

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada
QUEBEC, 16 JUIN 1877--No. 50.

Ivon le Breton.

(Suite.)
XXVI.

La captive, une fois délivrée des horreurs du cachot par le grand affranchissement de la mort, que devint Rosalie Lamorlière? Demeura-t-elle chez le concierge Lebeau? resta-t-elle à Paris? On ne l'a pas cru dans le temps, et à ce sujet il surgit une opinion qui ne manqua pas de partisans. Parmi les royalistes à Paris et dans la province, on trouvait de braves gens persuadés et soutenant avec conscience et conviction que la jeune femme qui, pendant six semaines, avait servi Marie-Antoinette avec tant de soins, de prévenances et de respects, loin d'être une paysanne des environs de Paris, était une dame de l'ancienne cour, dont le dévouement à la reine était tel qu'il lui avait fait tout tenter, tout affronter pour parvenir au périlleux honneur de servir dans la prison l'auguste veuve de Louis XVI.

Lorsque l'enfer a l'air de triompher, lorsque le mal est monté à son apogée, pour empêcher les bons de tomber dans le découragement, Dieu fait surgir au-dessus des grandes eaux de l'égoïsme et de l'indifférence de beaux caractères capables des plus nobles dévouements! 1793 a été une de ces époques; et, au milieu des larmes et du sang qu'elle rappelle, combien le courage des femmes n'est-il pas mis en évidence! Et dans ce temps de terreur, où les prisons et les échafauds étaient au bout de toutes choses, la pensée fixe des gens de bien était avide de connaître ce qui se passait dans les cachots, où tant de nos frères étaient plongés. Le Temple, et la Conciergerie surtout, étaient les points auxquels venaient aboutir nos préoccupations, nos craintes de tous les jours, et nos espérances si rares! Oh! alors quel bien n'éprouvait-on pas lorsque l'on venait à apprendre que les royales victimes avaient en outre chose que du fiel dans leur longue journée! Lorsque l'on nous racontait un mot de consolation, une marque de respect, un trait de dévouement envers nos augustes maîtres, alors les cœurs généreux se mettaient à aimer, à admirer ceux qui avaient le courage de se faire courtisans du malheur et de se dévouer corps et âme aux majestés tombées. Rosalie Lamorlière était donc bénie par tous les partisans de la royauté; alors beaucoup se réjouirent lorsque le bruit de son mariage avec un noble et riche étranger se répandit en Bretagne; dans plusieurs cercles de cette province on assura qu'un parent du grand Washington avait obtenu sa main et s'était empressé de sortir de France avec elle; car il savait combien les révolutionnaires gardaient rancune à Rosalie des soins si remplis d'égards qu'elle n'avait cessé d'avoir envers l'héroïque reine de France.

Y avait-il du vrai dans tout ceci? C'est ce que je ne puis aucunement affirmer, dit le père Adrien; mais des probabilités avaient, dans le temps, surgi à l'appui de cette opinion. On citait différentes lettres d'une grande dame qui en 1789 avait été présentée, lors de son mariage, au roi et à la reine. Dans toutes ces lettres éclatait une admiration exaltée pour la jeune et séduisante épouse de Louis XVI. Cette correspondance de la cour avec la province, correspondance que j'ai eue sous les yeux, dura depuis 89 jusqu'au 10 août 1792 et, pendant ces trois années, toutes les lettres de la comtesse *** à sa famille redoublaient d'amour et de dévouement envers Marie-Antoinette. A mesure que les révolutionnaires montèrent le plus d'acharnement et de haine contre celle qu'ils appellent l'Autrichienne et madame Vêlo, l'enthousiasme de la comtesse s'accroît et grandit.

Cette couragieuse Française, avec un cœur tel que le sien, a pu vouloir, au risque de sa vie, franchir le seuil de la Conciergerie pour se dévouer sans restriction à la princesse qu'elle avait vue si gracieuse, si riante à Trianon, si héroïque et si grande à Versailles, et qu'on lui avait dit avoir été si sublime et si sainte à la prison du Temple.

Si la comtesse *** a eu ce pieux désir (et certes elle en était capable) pour parvenir à s'introduire dans la prison et à servir la royale captive, elle a dû recourir à un déguisement et à un changement de nom. Rosalie Lamorlière, servante à la Conciergerie, avait de 25 à trente ans, était

blonde et d'une carnation très-blanche, le son de sa voix était agréable; son maintien modeste et sa sensibilité se trahissaient fréquemment par des larmes. Ce portrait que je trace m'a été fait par des amis de M. Lebeau, concierge, et s'accorde parfaitement avec celui que l'on a donné de la comtesse ACCUSÉE de l'héroïque dévouement que nous venons de mettre en évidence.

Lorsque nous serons débarqués à Baltimore, vous, courageux soldats des armées catholiques et royales, dit le père Adrien en s'adressant à moi, vous pourrez faire des recherches dans le pays où nous allons vivre; car, ainsi que je vous l'ai dit, ce serait en Amérique que Rosalie Lamorlière aurait été amenée par son mari, empressé de l'arracher aux dangers qui la menaçaient en France. Mes devoirs de missionnaires occuperont tous mes instants; mais vous, Yvon, qui êtes encore libre, vous aurez des loisirs qui vous permettront de faire des perquisitions. La terreur de 93 a poussé hors de France tant d'exilés et de bannis, que nous trouverons beaucoup de Français sur les bords où nous allons descendre. Parmi eux il s'en présentera sans doute quelques-uns qui pourront nous donner des informations; de mon côté, je vous remettrai des fragments des lettres dont je vous ai parlé, et qui m'ont été remis pour aider à découvrir la vérité de ce qui a été dit sur la noble servante de la Conciergerie.

Les futures élections.

Paris, 23 mai.

Le danger à distance subsister une espèce de repos mortellement perfide et dangereux. Il n'y a plus de distance, plus d'intervalle et d'équivoque; la situation est extrême et suprême. Il ne s'agit pas d'avoir du courage demain, de nous sauver demain; il s'agit du courage de l'échéance, il s'agit du dévouement et des abnégations que chacun tient ou croit tenir en réserve pour le dernier jour; le dernier jour, est aujourd'hui.

Parmi les innombrables embûches et les mines que la révolution creuse sous nos pieds avec une habileté satanique, la situation à un côté simple, elle a la simplicité du devoir. Le devoir se suffit et répond à tout; le devoir est à lui seul une solution, ou plutôt il est la solution: qui meurt au devoir a vaincu: *Vita mutatur, non tollitur*. Le devoir présent, immédiat, est de croire au salut. Il y a un courage un indomptable courage des petits, des humbles, des inoffensifs; il s'appelle l'espérance. L'espérance n'est pas facultative, la loi de Dieu l'ordonne impérieusement; désespérer du secours d'en haut est l'unique offense impardonnable et irrémissible. Dieu ne vent pas que la foi de ses enfants recule devant la menace des ennemis de son nom, si formidables soient-ils; le Seigneur ne consent pas que le pêcheur doute de sa miséricorde, si énormes et multipliées qu'ait été ses prévarications. Il punit avec rigueur son serviteur Moïse pour avoir douté une minute.

Un point éclate lumineusement: le Maréchal a fait acte de foi et de justice. Qui fait ce qu'il doit ne peut se tromper; qui fait la volonté de Dieu marche dans la vérité et dans la rectitude. La question politique d'opportunité ou d'à-propos ne peut se poser, la décision était urgente. La fiction d'une république conservatrice et transigeante avait jeté le masque; le cabinet, encore fardé d'une dernière apparence de modérantisme, n'avait du pouvoir que l'ombre. Il y avait, de fait, une puissance souverainement dirigeante, plus avancée que le gouvernement nominal. Nous étions arrivés à ce point d'anomalie et de renversement que le gouvernement était dans l'opposition. Gambetta avait dans la main la force gouvernante, et il avait cette autre force des passions, des fièvres, des irresponsabilités d'un chef d'opposition. C'était l'anarchie dans sa nudité et son horreur. M. Jules Simon était sous la coupe de Gambetta, qui est sous la coupe de Naquet, qui est sous la coupe des réfugiés de Londres et de Genève.

L'action dirigeante tombée à la merci des partis d'opposition n'a qu'un nom: elle s'appelle l'anarchie. Il n'était que temps; la Révolution jetait le cri de guerre et de persécution à la religion de 35 millions de Français. Le devoir était évident, il était urgent; le maréchal l'accomplissait avec impavidité. La France chrétienne se presse autour de lui et le suivra; sa personne est deux fois sacrée, sacrée par le dévouement et par le péril affronté. Il serait oiseux de se demander si la résolution n'a pas été tardive, si l'on n'a pas usé trop de temps aux compromis et aux

essais d'expédient; trop tard est le mot du désespoir, le mot révolutionnaire et infernal, proscrit du vocabulaire chrétien.

La presse radicale de tous les degrés affiche une assurance imperturbable; il n'est pas impossible qu'elle l'éprouve réellement et qu'elle ait des raisons de se montrer confiante. Les élections générales toutefois ne vont certainement pas s'opérer dans les mêmes conditions qu'en février 1876. Il n'y a plus à compter sur les tièdes et les indécis; il n'y a plus à jouer avec l'équivoque et les candidatures ambiguës. En 1876, le parti de l'ordre était désemparé, sans cadres, sans direction, ouvert aux traitres et aux faux frères; la difficulté était de reconnaître les siens. Le ministère était divisé, l'administration sans boussole, le maréchal n'avait pas parlé, bon nombre de révolutionnaires masqués protestaient de leur zèle pour son gouvernement et sa personne. Il est clair pour tous que ces mascarades ne sont plus de saison, et que les loups déguisés en bergers ont fait leur temps.

L'agitation électorale de 1876 a été comparativement une agitation de surface; en votant pour des candidats républicains, beaucoup d'électeurs se faisaient l'illusion de voter simplement et pacifiquement pour le statu quo. Les élections de 1877 vont renverser la France jusqu'aux dernières profondeurs, la mettre à l'extrême bord de l'abîme, l'ouvrir béant à sa vue, poser la question d'être ou de ne pas être. Le moment aura la solennité d'une crise finale; il n'est pas en dehors des probabilités même humaines que le salut en sorte.

Et puis Dieu est présent, souverainement présent, présent infiniment plus que le plus clairvoyant et le plus informé des hommes. La pensée de l'homme se disperse à mille objets; dans son infirmité l'homme est fréquemment absent des choses qui sont devant lui, présent à des choses chimiques, c'est-à-dire absentes. Notre présence, notre vue, notre étreinte et notre possession des choses sont infiniment incomplètes, mêlées de néant.

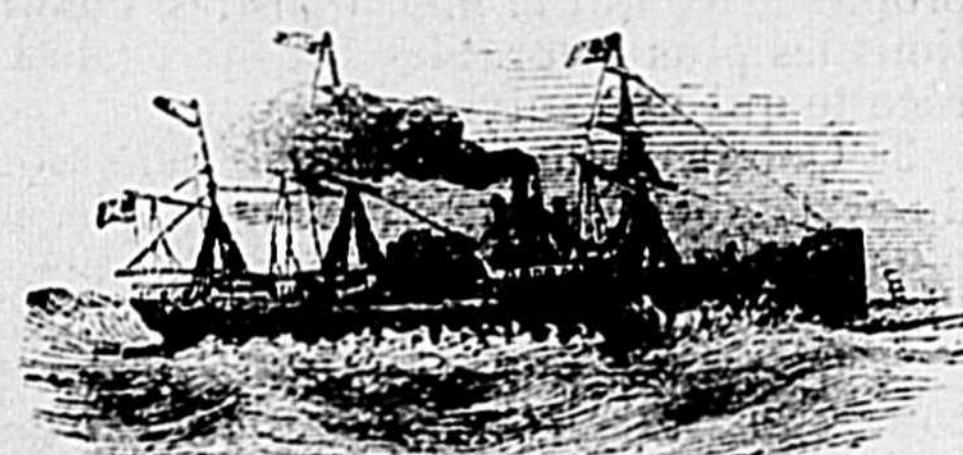
Il n'y a qu'une présence souveraine, éclairante, indéfectible, scrutant tout, gouvernant tout et à laquelle rien ne se dérober, la présence de Dieu. Voilà la loi du monde et des mondes; Dieu est là. Il voit sourde à sa source toute prière, tout repentir, tout noir dessein.

Il laisse aller un temps les démenées et les crimes de l'homme, pour éprouver et purifier ses justes; il arrête quand il lui plaît et brise les puissances du mal. Les géants de la révolution vivent d'un répit de sa justice; ils ont l'audace, l'infernal orgueil; ils n'ont pas l'espérance. La France chrétienne attend le choc et s'y prépare sans autre crainte que la crainte de Dieu; cette crainte est sa force. Elle combattra en la présence de Dieu, pour la cause de Dieu.

PH. SERRET.

Description de la Mer Noire.

La Mer Noire mérite le nom funèbre que les modernes lui ont donné. Sur 365 jours de l'année, il y a 364 tempêtes. Aussi ces côtes sont-elles souvent parsemées çà et là de navires échoués. On en rencontre même avec la quille en l'air et les mâts en bas. Les ouragans fréquents, la bise incessante qui pendant l'hiver souffle de cette mer sur Constantinople, rendent cette capitale impropre aux constructions maçonnées à cause de l'humidité, et forcent à élever des constructions en bois, cause de tant d'incendies. Les nuages nombreux qui planent sur cette mer pendant l'été, des volcans embrasés, des gouffres brûlants vomissant la flamme, tout offre un caractère étrange et sauvage. La Mer Noire est un vaste gouffre d'une grande profondeur, et qui n'a point d'îles. Réceptif de toutes les pluies qui tombent en Autriche, dans la Russie méridionale, dans la Turquie d'Europe et d'Asie, elle reçoit par de grands fleuves comme le Danube, le Dniester, le Boug, le Dniéper, le Don, des quantités d'eau sans proportion avec la superficie qu'elle présente à l'absorption et l'atmosphère. Le trop plein s'échappe impétueusement par le Bosphore, ce qui forme son courant et celui des Dardanelles que les bâtiments ont peine à surmonter. Ce courant est si rapide sur certains points du Bosphore, qu'il faut faire tirer les navires de commerce à la corde. Aux dangers que présente cette mer se joint la difficulté pour les navigateurs de trouver l'embouchure du Bosphore. On l'a signalée par deux phares; mais souvent, dans la nuit, des feux de charbonniers trompent les pilotes et causent des sinistres.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1877--ARRANGEMENT D'ETE--1877

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bât sur le Clyde, à double engins.

SARDINIAN	4200 Lt. Dutton, R.N.R.
CIRCASSIAN	3400 Lt. Smith, R.N.R.
POLYNESIAN	4200 Capt. R. Brown.
SARMATIAN	3600 Capt. A. Aird.
SCANDINAVIAN	3000 Capt. Barclay.
PRUSSIAN	3000 Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN	2650 Capt. J. Graham.
PERUVIAN	3600 Capt. Wats.
CASPIAN	3200 Capt. Trocks.
HIBERNIAN	3400 Lt. Archer, R.N.R.
NOVA SCOTIAN	3300 Capt. Richardson.
AUSTRIAN	2700 Capt. J. Wylie.
WESTBRIAN	2700 Capt. Wallace.
MANITOBAN	3150 Capt. Home.
CANADIAN	2600 Capt. J. Miller.
CORINTHIAN	2000 Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN	2600 Capt. Menzies.
WALDENSIAN	2300 Capt. Stephens.
ACADIAN	1350 Capt. Cabel.
NEWFOUNDLAND	1500 Capt. Mylius.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDIS, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partent comme suit :

QUEBEC

SARMATIAN	Samedi, 2 Juin 1877
CIRCASSIAN	" 9 " "
MORAVIAN	" 16 " "
SARDINIAN	" 23 " "
PERUVIAN	" 30 " "

Prix du Passage de Québec :

Chambres	\$50 \$70 \$80
Entrepont	\$25
Intermédiaire	\$40

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE GLASGOW

Partiront de Glasgow, chaque MARDI et de Québec, le JEUDI. Devront partir de Québec : MANITOBAN le 7 Juin, AGUSTIAN " 14 " " PHOENICIAN " 21 " " WALDENSIAN " 28 " " 5 Juillet

Taux du Passage de Québec :

Cabine	\$60.00
Intermédiaire	40.00
Entrepont	25.00

On ne peut retenir des chambres si on ne paye d'avance.

Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.

On fera payer deux chelins sterling par bouteille à toute personne se fournissant elle-même de vins et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Les Malles et les Passagers pour Liverpool, laisseront le Quai Napoléon, tous les SAMEDIS MATIN, à 9 heures précises.

Pour plus amples informations s'adresser à Québec, 7 Mai 1877.

ALLANS, RAE & CIE., Agents c.-l.



Ligne de Jour

1877 1877

PAR LES VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY

ET LES PLACES DE BAINS

DANS LE Bas du fleuve S. Laurent

commencer à 21 JUIN, les vapeurs de première classe bien connus

SAGUENAY	Capt. A. Barras
ST. LAWRENCE	" M. Lecours
LYNXY	" E. Hamond
CLYDE	" P. Turgeon

Partiront comme suit du quai Saint-André.

LES LUNDIS et JEUDIS, à 7.30 A. M., le ST. LAWRENCE pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

LES MARDIS et VENDREDIS à 7.30 A. M., le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

LES MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 A. M., l'LYNXY pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, et les convois du Grand Tronc venant du Sud et de l'Ouest; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial, pour et des Provinces Maritimes et les Etats Atlantiques. Laisant la Rivière du Loup, les jours de la semaine, à 5.30 P. M., pour Québec et le Saguenay; et les dimanches pour Québec à 7 P. M.

Ligne de Kamouraska.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7.30 A. M., le CLYDE partira du quai Saint-André, pour Kamouraska, arrêtant à Berthier, L'Islet, Saint-Jean Port-Joli et Saint-Denis.

On peut se procurer des billets, et retenir des cabines, au bureau de G. LEVE, vis-à-vis l'hôtel St. Louis, et au bureau de la Compagnie.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 9 Juin 1877.

Grande Loterie du Sacre-Coeur.

CETTE Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, les Cours Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Crouse, Président du Comité du Sacre-Coeur, des Honorables J. A. Chapleau et Ovide Guimel, de L. A. Jetté, M. P. P., A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, B. H. Trudel, M. D., M. P., Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre L'Espérance et de Michel Stewart, Eers., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en Or de	\$10,000 00	\$ 10,000 00
1 do do	2,000 00	2,000 00
1 do do	1,000 00	1,000 00
1 do do	500 00	500 00
5 do do	100 00	500 00
5 do do	50 00	250 00
25 do do	10 00	250 00
500 lots à bâtir, valeur moyenne	500 00	250,000 00
50 chausubles de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or	24 00	1,000 00
20 ciboires, do do	20 00	400 00
42 calices, do do	18 00	756 00
8 encensoirs, do do	6 00	48 00
12 ostensoirs, do do	32 00	432 00
12 paires de lunettes do do	6 00	72 00
12 garnitures d'autel do do	30 00	360 00
290 objets do do	3 00	870 00
1000 do do	2 00	2,000 00
2000 do do	1 00	2,000 00
1 bétulier do do	1 00	1 00
Total		\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur Gérant a fourni un cautionnement considérable. Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant. L'onzime billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Eer., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Eer., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cocheu, Eer., Directeur Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacre-Coeur est une contrefaçon et les porteurs de billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet \$1.00

Toute communication par maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: Le lieu et le jour du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

F. X. COCHUEU, No. 256, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 1er Septembre 1876.

NOUVEL ETABLISSEMENT

—DE—

Bijouterie et d'Horlogerie.



LE Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement au

No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors,

QUEBEC.

LE Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement au

No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors,

QUEBEC.

L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en :

- MONTRES en Or et en Argent.
- CHAINES en Or, Argent et Cheveux.
- EPINGLETTES de toutes sortes pour Dames et Messieurs.
- BRACELETS, COLLIERS, LOUQUETS pour Dames.
- JONGS unis et gravés, Jongs de toutes sortes.
- PENDANTS-D'OREILLES dans les goûts les plus variés.
- BOUONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre.
- HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons.

Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir l'offrir au public à des prix défilant toute compétition.

Le Soussigné tenant établissement depuis 15 ans se croit en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables pour l'exécution de toute ouvrage, soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMETRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES, ETC., ETC.

JOSEPH DONATI, HORLOGER ET BIJOUTIER.

Québec, 23 août 1876.

J. B. LA LIBERTE.

CHAPEAUX NOUVEAUX

A L'ENSEIGNE DE L'ORIGINAL!



124 & 126 Rue St. Joseph Saint-Roch.

La plus grande importation de chapeaux qui a jamais été faite à Québec. Au delà de CENT CAISSES ont été reçues par les derniers steamers, par la voie de Portland, venant des premières manufactures françaises, anglaises et américaines.

Il offre en vente l'assortiment le plus complet et le plus varié de Chapeaux pour la saison du Printemps et de l'Été, consistant en Chapeaux de Satin, Chapeaux de Fautre et de Paille, Bonnets Ecosais (Scotch Cap), Capots cirés, dans ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Il attire spécialement l'attention sur de nouveaux Chapeaux Français extrêmement légers.

Il informe également qu'il a reçu de Paris, un CONFORMATEUR, expressément pour les personnes qui ont des difficultés à porter les chapeaux durs. Les chapeaux durs seront mis conformé à la tête sous quelques minutes.

AVIS AUX MEMBRES DU CLERGE.

M. J. B. LA LIBERTE s'est assuré les services d'un chapelier français venant d'une des meilleures manufactures de Paris pour la confection des CHAPEAUX DE SOIE, et tout ordre spécialement adressé à son établissement sera exécuté sous le plus court délai.

On trouvera toujours à son établissement, toute espèce de Chapeaux de Soie, Fautre, Paille blanche et Paille noire; CAPOTS CIRÉS faits expressément pour les messieurs du clergé.

J. B. Laliberte, MANCHONNIER ET CHAPELIER,

Enseigne de l'Original, Nos. 124 et 126, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

Québec, 2 Avril 1877. 31 Mai 1876-16c.

CANADA. QUÉBEC 13 JUIN 1877.

INFORMATIONS

M. Chamberland, du bureau de poste de Québec, a été nommé pour succéder à M. Vaughan, dans le département des traites sur la poste.

C'est hier qu'a commencé à siéger la Commission des Pêcheries à Halifax. Tous les commissaires et tous les avocats des deux parties sont arrivés. Le correspondant du "Times" de Londres est aussi arrivé, et est descendu à l'hôtel d'Halifax.

Le candidat conservateur dans le comté de Gloucester, N. B., paraît être décidément M. Turgeon, M. Burns s'étant retiré de la lutte. La nomination aura lieu le 25 courant, et la votation le 2 juillet.

La compagnie du chemin de fer du nord a décidé de construire un pont sur l'Ottawa, à un mille environ en amont des chutes de la Chaudière.

M. O'Connor, chef des huissiers, (chief door-keeper), de la Chambre des Communes, est mort hier soir à Ottawa. Il était dans sa 38ème année de service.

Les grès ont conclu des arrangements pour une série d'assemblées publiques où MM. McKenzie, Cartwright, Blake, Huntington, Monatt et Frazer prendront la parole.

On parle d'établir à St-Jean d'Iberville une compagnie pour faire des viandes préparées, comme celle de Sherbrooke.

Le conseil de Hull a voté \$50 aux brigadiers qui ont travaillé à l'incendie de E. B. Eddy.

On a des craintes sérieuses sur le résultat que produiront les vers à soie dans le Piémont et la Lombardie.

Caire, la capitale de l'Égypte, est très florissante; sa population est actuellement de 400,000 habitants. Cette ville est visitée par une foule d'étrangers anglais et américains.

H. A. Blood, président du chemin de fer de Boston, Clinton et Finchburg, vient de faillir pour \$1,500,000.

Il y a eu 5669 décès à San Francisco, Californie, l'année dernière. Près de la moitié des victimes de la mort étaient au-dessous de 20 ans.

On procède, en ce moment, dans tous les commissariats de Paris, en exécution de la loi du 19 décembre 1876, au recensement de toutes les communautés religieuses, tant privées qu'enseignantes.

DU SUCRE DE BETTERAVES ET DE SA PRODUCTION ÉCONOMIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

EFFETS DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE SUR L'AGRICULTURE.

merveilleux effets de cette industrie sur l'agriculture, dans les contrées où elle est établie, — effets dont le Canada profiterait également, et au plus haut point, si nous produisions le sucre de betterave. Je dis au plus haut point, puisque la production des betteraves nécessaires à cette industrie en nettoyant nos terres, et en exigeant une culture plus soignée, ne pourrait pas manquer de tripler et quadrupler toute la production agricole des contrées qui alimenteraient les fabriques de sucre.

L'année 1850 vit surgir en France des craintes sérieuses, causées par l'accroissement prodigieux de la culture de la betterave à sucre. Aux yeux d'un grand nombre, cet accroissement devait nécessairement avoir pour effet la diminution de la production des céréales, et l'augmentation du prix du pain. Ces craintes provoquèrent une enquête législative qui révéla les faits remarquables suivants :

En 1813, l'arrondissement de Valenciennes (l'un des mieux cultivés de la France) produisait environ 20 minots de blé par acre. En 1833, il produisait 32 minots. Avant l'établissement de la culture de la betterave à sucre, la production totale du blé dans cet arrondissement était de 710,000 minots. Elle s'élevait à 1,192,000 minots en 1833. Il y avait donc un accroissement de 50 pour 100. En 1822, le même arrondissement élevait 400 bœufs; neuf ans plus tard, en 1831, il y était engraissé 10,784 bœufs, indiquant un accroissement de plus de 25 pour 1.

Ce qui suit est également extrait d'un document officiel publié par le gouvernement français en 1873. "Il existe, au nord de la France, un certain nombre de contrées qui sont arrivées au maximum de production agricole. Quand la saison est favorable, ces localités produisent par arpent une moyenne de 38 minots de blé; 222 tonnes de betteraves; 330 à 380 minots de pommes de terre, etc. A quoi faut-il attribuer cette admirable prospérité? Dans certaines localités, à l'emploi de l'engrais flamand, que les agriculteurs du Nord utilisent depuis des centaines d'années; dans les autres, où l'engrais humain n'est pas recueilli, à la culture de la betterave. On l'a répété sur tous les tons, on ne le répètera jamais assez, la culture de la betterave est celle qui a le plus contribué aux progrès agricoles."

Je pourrais citer page sur page de témoignages semblables, venant, non seulement des autorités françaises, mais de toutes les contrées où cette importante industrie a été établie. Mais les tableaux cités plus haut sont plus éloquents que tout ce que je pourrais dire en faveur du sucre de betteraves. Il est partout démontré que le rendement moyen dans la culture des différentes plantes, a triplé partout où le sol a été nettoyé par la culture de la betterave à sucre, et engraisé par l'énorme quantité de fumier produit par le bétail nécessaire à l'utilisation des résidus de la fabrication

du sucre. Il a été démontré à l'évidence que l'accroissement du bétail à l'engrais a été, dans ces régions, de 25 contre 1. M. Telesphore Bran, qui a écrit une excellente brochure sur "l'établissement de la fabrication du sucre de betteraves en Canada", énumérant les avantages que présente cette industrie, dit : "Une pratique éclairée de plus d'un demi-siècle atteste d'une manière indiscutable : 1° Que la betterave, loin d'épuiser le sol, en augmente considérablement la fertilité en devenant la matière première d'une abondante production d'engrais. 2° Que, par les travaux de culture qu'elle exige, elle entretient la terre dans un parfait état d'ameublissement et de propreté, ce qui la met dans les conditions les plus favorables au succès de la récolte qui doit suivre. 3° Que la betterave permet l'adoption du système de culture le plus simple, le plus riche, le plus rationnel de tous : l'assolement alterne. 4° Que non seulement la betterave couvre les frais de culture qu'elle exige, mais que, presque toujours, cette plante est celle qui laisse au cultivateur le bénéfice net le plus élevé. 5° Enfin, il est prouvé que la betterave, par le travail industriel auquel elle donne lieu, concourt le plus efficacement à attirer et à retenir, au sein des campagnes, une nombreuse main d'œuvre, l'une des conditions les plus indispensables aux améliorations agricoles."

Avant d'entrer plus avant dans mon sujet, il sera peut-être utile de dire un mot sur le résidu des betteraves, après que le sucre a été extrait. Ce résidu appelé pulpe, se présente généralement sous la forme de gâteau, et pèse à peu près 22 pour 100 du poids primitif des betteraves. Sa valeur nutritive est plus élevée que celle de la betterave; car la pulpe contient, outre les substances fibreuses du légume, une quantité considérable de sucre, tandis qu'elle renferme bien moins d'eau. Bien qu'il soit inutile d'entrer ici dans les détails sur les différents procédés de fabrication, il sera bon d'expliquer comment il se fait que la pulpe est plus riche comme aliment, que la betterave elle-même. Les bonnes betteraves à sucre renferment de 10 à 16 pour 100 de sucre, environ 80 pour 100 d'eau, et le reste comprend les, substances fibreuses, sels, etc., etc. Le sucre dans le jus est contenu dans des millions de petites cellules qui sont en partie brisées, déchirées par les dents de la râpe. Une quantité d'eau variant de 15 à 20 pour cent est ajoutée à la masse, et le tout est soumis à une énorme pression. Une grande partie du sucre s'écoule avec le jus sous l'effort de cette pression, et le reste demeure dans la pulpe. Mais comme il faut environ 5 tonnes de betteraves pour obtenir une tonne de pulpe, il est facile de comprendre à présent comment il se fait que cette pulpe contient une plus grande proportion de principes nutritifs que la betterave elle-même.

L'expérience pratique a démontré de la manière la plus concluante, que le résidu des fabriques de sucre, ou pulpe sèche, équivalait, pour l'alimentation du bétail, au moins au tiers de son poids de bon foin; c'est-à-dire que trois tonnes de pulpe valent autant qu'une tonne de bon foin. Certains auteurs ont même évalué le résidu des fabriques de sucre, aux deux tiers du foin. Les betteraves à sucre produisent en France, dans de bonnes terres, et avec une culture spéciale, une moyenne de 30 tonnes par acre. En Allemagne, dans de semblables circonstances, la moyenne est de 20 tonnes. Mais les betteraves produites dans ce dernier pays sont généralement plus riches que les betteraves de France, à tel point que le rendement en sucre pour une même étendue de terrain y est plus élevé. En Allemagne, un arpent de bonnes betteraves donne en moyenne de 2,800 à 3,000 lbs. de sucre par arpent.

En mettant la moyenne des betteraves produites à 20 tonnes par arpent, les résidus en pulpe équivalaient environ à deux tonnes par arpent de meilleur foin. Le cultivateur après avoir vendu ses betteraves avec profit, après avoir fait une culture nettoyante dont l'amélioration se fera sentir d'une manière tout à fait extraordinaire sur les récoltes subséquentes, aura encore pour profit additionnel, la valeur nutritive de deux tonnes de foin par arpent, c'est-à-dire beaucoup plus que ne donne nos bonnes prairies. Ceci devrait suffire pour démontrer d'une manière convainquante toute l'importance de l'introduction de cette industrie au point de vue exclusifement agricole. Au point de vue industriel et commercial, on aura produit dans le pays une denrée de première nécessité qui nous faut maintenant acheter à l'étranger au prix de 7 millions de piastres. C'est donc cette somme qui sera retenue au pays, qui circulera dans le commerce, qui alimentera des milliers de familles et produira à son tour de nouvelles richesses considérables. Qui sait si nous n'arriverons pas à produire un surplus sur la consommation, qui, entrant dans le commerce d'exportation, serait encore une source additionnelle de richesses.

De plus, pour produire ce sucre dans le pays, il faudra dépenser 230,000 tonnes de charbon, ce qui pourrait donner une grande impulsion au développement de nos houillères dans les provinces maritimes, et assurer un transport considérable.

(à suivre.)

Incendie de l'Église et du Presbytère du Lac des Deux-Montagnes. — Un matin nous arrivait la nouvelle d'un des attentats les plus odieux qui aient été commis en haine des catholiques dans cette province : l'incendie des édifices de la mission du Lac des Deux-Montagnes.

Cette nouvelle répandue d'abord comme une rumeur a été bientôt confirmée par des dépêches spéciales venues de Ste. Scholastique. Les informations publiées dans le Herald de ce matin, où l'on s'efforce de donner la couleur la plus odieuse à l'action des autorités, au sujet de la difficulté avec les indiens pervertis par le fanatisme de la haine diabolique des agents soulevés par certaines sectes

de Montréal, nous font trop voir que la destruction de ces vénérables édifices ne sont pas l'œuvre d'un simple accident.

Ce doit être un beau jour pour les mauvais génies, qui travaillent depuis un certain nombre d'années à semer parmi ces malheureux indiens le vent de la discorde et de l'insubordination envers ceux qui ont été leurs supérieurs et les dispensateurs non-seulement des biens de la religion, mais également des biens nécessaires à leur existence.

Le Witness ne manquera pas d'y voir l'accomplissement de choses qu'il aurait dû entrevoir depuis longtemps. Nous félicitons ces prétendus apôtres de l'évangile du résultat magnifique de leur œuvre.

Le nombre de ceux qui travaillent à diviser notre société par le réveil des plus mauvaises passions sectaires est heureusement petit; autrement, avec les provocations incessantes qui sont faites aux catholiques depuis quelques années, il n'y aurait plus de paix possible dans ce pays.

L'attentat infâme qui vient d'être commis au Lac des Deux Montagnes doit faire comprendre à tous les bons citoyens qu'il est temps de s'unir pour déconcerter les projets des fauteurs de la discorde parmi nous.

Nous attendons des autorités les mesures les plus vigoureuses pour arriver à la découverte et à l'arrestation des vrais coupables, quels qu'ils soient, et à une punition exemplaire.

Le "Herald" annonçait ce matin qu'un bon nombre de monténégrins sont partis hier soir pour aller sur le théâtre de la difficulté.

L'incendie a eu lieu cette nuit!

LE TRAGÉDIE JOINT À L'INCENDIE.

Le Witness de cette après-midi contient le récit, par l'auteur lui-même, d'une visite faite par le rapporteur de ce journal.

Il était en service à la Mission du Lac et est allé commettre des impertinances à la maison des messieurs de St-Sulpice, l'après-midi qui a précédé l'attentat, ce dont il se donna à dire.

L'esprit qui anime ce récit, les menaces indirectes que contiennent les paroles qu'il dit avoir adressées aux prêtres résidents, font assez voir que ce n'est pas pour contribuer à ramener la paix et le respect à la loi qu'il avait été envoyé.

Nous le disons bien ouvertement, et ce que nous disons, tous les catholiques de la province le croient : Ce ne sont pas les Indiens qui sont les plus coupables dans l'accomplissement du crime signalé ce matin; ce sont les misérables fanatiques qui ont été employés à tourner leur esprit contre les prêtres; ce sont ces spéculateurs qui convoitent depuis longtemps les terrains de la mission et espèrent parvenir à les avoir à vil prix s'ils réussissent à provoquer un partage de ces propriétés entre les Indiens restés fidèles et les malheureux qu'ils ont séduits. Entre les mains de ces derniers ils savent que ce serait bientôt fait que de les obtenir.

Afin de détourner s'il est possible le courant d'indignation qui va soulever la population de cette province à la nouvelle de cet abominable sacrilège, le Herald, dans son numéro d'hier, a dit jusqu'au point de dire : "qu'il est probable que les prêtres ont mis eux-mêmes le feu afin de créer une nouvelle cause d'accusation contre les Indiens."

De tels outrages précédant et suivant l'incendie dont nous avons à déplorer le désastre, ne demandent pas de commentaires.

Il suffit de le signaler.

Nous réclamons du gouvernement provincial les mesures les plus énergiques pour faire cesser le trouble.

Et il n'y parviendra qu'en arrêtant non seulement les auteurs du crime de la nuit dernière, mais ceux qui, tout en se tenant dans l'ombre, ont dirigé leurs mains.

FAITS DIVERS

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PAGE.—Feuilleton : Ivon le Breton. (à suivre).—Les futures élections.—Description de la mer Noire.

INDISCRETION.—Il paraîtrait qu'un maître de poste du comté de Gaspé s'est autorisé d'ouvrir une circulaire adressée par Mgr. Langevin à ses prêtres, d'en faire une copie et de la distribuer par centaines d'exemplaires dans les paroisses.

Un avocat de cette ville est chargé de prendre des poursuites au criminel contre ce misérable indiscret.

EXPLOSION.—Ces jours derniers, les chaudières du vapeur "Ste Croix" ont fait explosion au moment où ce vapeur passait vis-à-vis de St-Antoine. La terreur à bord a fait perdre le sang-froid aux employés comme aux passagers; mais il paraît que personne n'a été blessé.

Quand cette détresse fut connue, le vapeur "St-Antoine" alla au secours des passagers qui s'embarquèrent à son bord et furent transportés à St-Antoine ou à Ste Croix.

CONFORTABILITÉ ET URBANITÉ.—La vie de voyage est une vie d'aventures, parsemée de spectacles toujours nouveaux, de moments très agréables, et parfois de petits désagréments, comme celui de tomber dans un hôtel où l'on souffre, soit du manque de confortabilité, soit de la froide indifférence des employés. Quand vous irez à Montréal, ami lecteur, allez donc séjourner à l'hôtel Richelieu. Là, on prendra un soin particulier, de votre personne, et de vos malles. A peine aurez-vous fait connaissance avec le propriétaire, M. Durocher, que vous serez tenté de vous demander si vous n'êtes pas l'hôte d'un ami dévoué que vous aviez perdu de vue, plutôt que le pensionnaire d'un étranger.

Tous ceux que le hasard amène dans ce spacieux édifice, qui se sont assis à ses tables abondamment servies, qui ont dormi dans ses confortables chambres, où l'élegance des ameublements ne le cède qu'à la propreté, s'en reviennent enchantés. Il n'y a pas de danger, quand ils retournent à Montréal, qu'ils aillent lorgner ailleurs.

M. Durocher est tout à tous. Sa poli-

esse, ses manières affables et empressées, la courtoisie de ses employés, contribuent autant que le bien-être et la bonne chère de sa maison à lui attirer chaque jour une foule de nouveaux pensionnaires.

Ne s'occupant que de procurer des distractions aux voyageurs, M. Durocher a fait placer un billard dans l'une des plus belles salles de l'établissement.

SAUMON.—Le gouvernement fédéral a fait déposer 15,000 petits saumons longs d'un pouce, dans la Rivière du Sud, dans le comté de Montmagny.

ANNOUCE.—Un journal public l'annonce suivante : "On demande un jeune homme, dans le commerce de marchandise sèche, pour se tenir, une partie aux portes du magasin et l'autre partie en arrière du comptoir. Difficile à satisfaire ce patron là."

BOIS CLIMAT.—A la Nouvelle-Orléans on mange des patates nouvelles et des pois verts.

RISQUE.—Un homme de Pittsburg a acheté un cheval d'après une photographie de l'animal.

—Le parlement de Londres dépense \$70,000 par année pour la collection et l'impression des rapports demandés en chambre par les membres.

OPINION D'UN SAVANT.—Le vampire a toujours été considéré comme causant la mort de l'homme et des animaux, en sucant leur sang; "mais la vérité" dit Cuvier dans son "Règne Animal" "démontre que le vampire ne fait que de légères blessures, que l'influence du climat rend inflammatoires et gangréneuses."

—Les travaux relatifs à la reconstruction de la toiture de la cathédrale de Metz sont déjà commencés. On assure que les frais ne s'éleveront pas à moins d'un million.

LE PALAIS DE JUSTICE DE CHICAGO.—On lit dans une correspondance de Chicago : L'investigation au sujet des contrats frauduleux se rattachant à la construction de la nouvelle "Court House" du comté révèle chaque jour de nouvelles escroqueries plus audacieuses les unes que les autres. On peut dès à présent prédire avec certitude que beaucoup d'autres commissaires, indépendamment de ceux déjà inculpés, seront décrets d'accusation par le grand jury pour fraudes de toutes natures au préjudice du comté. Quand l'investigation sera complétée, elle exposera sans doute l'escroquerie la plus gigantesque dont les contribuables de notre ville aient jamais été victimes.

DÉSASTRE.—Glaveston, qui avait été si cruellement éprouvé par une terrible tempête et un ras-de-marée, il y a deux ans, vient d'être alligé par un autre fléau, le feu, qui a consumé en quelques heures plusieurs îlots de la partie commerciale de la ville. Le Grand Southern Hotel, la Bourse au coton, la première banque nationale et quantité des plus beaux et des plus grands magasins de la ville ont été détruits et la perte est évaluée à trois millions de dollars.

INONDATIONS.—On signale d'Omaha (Nebraska) une très forte crue des rivières Elkhoru et Missouri. Les terres basses sont converties en un lac immense. Les ateliers de construction et remises de la compagnie du chemin de fer sont inondés, mais on a eu le temps de transférer les locomotives et wagons en un endroit à l'abri des eaux. Hier matin, la hauteur du Missouri était de 17 pieds 6 pouces. Le niveau des eaux restait stationnaire à la ville de Sioux, baissait à Bismark et continuait à monter à Omaha et à Yankton.

FRÉGATES.—Le Bellerophon, qui a visité notre port il y a deux à 3 ans, est arrivé des Îles Bermudes à Halifax. Il est accompagné de l'Argus.

PLUS INTÉRESSANT QU'INTÉRESSÉ.—La Nouvelle-Ecosse fournit l'histoire suivante : "Un cultivateur renverse sa charge de patates en passant sur une route en désordre. Furieux, il jure de se faire indemniser de cette perte par le commissaire. Mais, à surprise, en consultant la liste des commissaires pour apprendre le nom de celui qui veut poursuivre, il trouve son nom et apprend que c'est lui qui est le commissaire de cette localité."

PÊCHEURS SECOURS.—Le 18 mai, à 6 heures du soir, près des Bancs de Terre-Neuve, le brick Catharine a recueilli un bateau dans lequel étaient quatre hommes presque morts de faim et d'épuisement. Le bateau appartenait à la golette de pêche Rebecca Bartlett, de Gloucester (Massachusetts), et il y avait quatre jours et trois nuits sans un coup de vent l'avait poussé en pleine mer. Les quatre pêcheurs se nomment John Oakes, Thomas Whelan, William Anderson et Charles Danielson. Les deux derniers viennent d'arriver à Philadelphie avec le brick Catharine, et les deux autres ont été transbordés sur la golette Mary Lou.

LE LION ET LA LIONNE.—Edgar Quinet raconte, dans son journal, ce qu'il vit un jour, avec le naturaliste M. Geoffroy de St. Hilaire, au jardin des Plantes, à Paris.

"Dans l'une des cages étaient un lion et une lionne. Ils avaient une attitude bien tranquille et semblaient ne pas me remarquer notre présence. Tout à coup le lion leva sa lourde patte, la posa lentement et doucement sur la tête de la lionne, et tous deux restèrent dans cette position, tant que nous fûmes devant eux. Que voulait dire cette pose? Le peintre désireux de reproduire le calme et une profonde compassion, n'aurait pu inventer rien de plus frappant. "Que signifie cela, dis-je à Geoffroy : " Leur petit est mort ce matin," répondit-il. Je compris alors ce que j'avais vu : la pitié, la sensibilité, la sympathie—tous ces sentiments se trouvaient exprimés dans ces fières contenance."

AMOUR DU LIEU NATAL.—Puisque nous en sommes sur les sentiments des animaux, citons un nouveau trait qui a beaucoup d'intérêt. La scène s'est passée sur les bords de la Tamise. Un couple de cygnes faisaient annuellement une

couée dans les docks de Londres, sans que le bruit des foules et des travaux vint à les déranger. Au mois d'août, 1874, la femelle fut transportée au loin par des hommes, dans les environs de Sunbury, qui la surveillaient. A l'approche du printemps, ils s'aperçurent qu'elle manquait. Elle était revenue à ses docks, saluer son vieux compagnon, le père de ses petits. Elle s'y installa et bientôt, nouvelle couvée. L'année dernière, au mois d'août, on la reprit et on la transporta plus loin que la première fois; mais fidèle à son instinct, elle reparut encore dans les docks, quand la saison des nids arrive, et de concert avec son camarade, fait une nouvelle couvée.

Ceci prouve que certains animaux ont beaucoup plus de cœur que certains hommes qui abandonnent leurs femmes et leurs enfants qu'ils devaient protéger.

—Un déficit de \$19,905.21 vient d'être découvert dans les comptes du Trésorier de la Société Française de Bienfaisance de New-York, M. Brossard. Il occupait ces fonctions depuis 15 ans, et les déficits tourmentés qu'il a commis dans cette succession d'années s'élevaient à la somme ci-dessus.

—Clot-Bey est le premier qui ait fondé, en Égypte, une école de médecine. Il formait des élèves et venait leur faire prendre le doctorat à Paris.

Un jour, qu'avec ces jeunes gens, il fumait son cigare,—en se promenant de long en large sur le trottoir de la Cambière, à Marseille, où il a habité et où il est mort, vint à passer le saint Viatique avec son cortège habituel. En entendant la cloche, Clot-Bey s'arrêta, enleva son tabouret et s'inclina profondément; — l'un de ces némas s'approche de lui et lui demande pourquoi ce respect et cette attitude.

—C'est le bon Dieu qui passe, répond Clot-Bey.

—Quoi, maître, reprit l'élémas, tu crois que le Dieu tout-puissant qui a créé le ciel et la terre est entre les mains de ce prêtre ?

—Oui, je le crois; vous autres vous connaissez sa puissance, mais vous ne compaissez pas son amour.

Parole sublime, qui découvre dans celui qui l'a prononcée une foi profonde et qui justifie bien cette devise donnée par le Pape Grégoire XVI à Clot-Bey, en le nommant comte romain—inter infidelis fidelis.

—Un amoureux dédaigné demandait à une jeune fille à qui il produisait tous ses attentions les plus délicates, quel forme de mariage elle trouvait la plus agréable. "Oh! qu'importe la forme!" s'écria-t-elle, "je ne regarde qu'au garçon."

Et ainsi nous dirons : qu'importe les rapports analysés et les rapports de vente des chimistes. Donnez-nous un article recommandé par les médecins éminents; qui mérite réellement cette recommandation—le pur vin de Quinine, tel que préparé par Devins & Botton, pharmaciens, Montréal.

Le "COURRIER DU CANADA," qui se publie maintenant tous les jours, est en vente chez MM. Drouin et Frère, libraires, Saint-Roch, et chez M. Jacques Darveau, tabaciste, rue et faubourg St. Jean, No 264.

DU "EVENING TRAVELLER" DE BOSTON.

C'est pour nous un simple acte de justice à faire aux propriétaires du "Wistar's Balsam of Wild Cherry" que de dire qu'à notre expérience personnelle, l'usage de ce remède nous a laissés dans l'admiration, comme efficace. L'un des propriétaires du "Traveller" a été entièrement guéri d'un violent rhume de 4 mois, par l'usage de ce baume, et plusieurs de nos amis et connaissances, qui ont employé ce remède, en ont retiré un soulagement contre les toux et la respiration difficile dont ils souffraient. 50 c et \$1 la bouteille. En vente par tous les chimistes.

ANNONCES NOUVELLES.

Chemin de fer Lévis et Kennebec. Hôtel Richelieu.—L. B. Durocher. Perdu. Avis public.—F. R. A. Vézina. Grande excursion sous le patronage des Sociétés St. Jean Baptiste de Québec et de St. Sauveur. Maison à vendre.—J. et W. Reid. Etoupe.—Do. Goudron et Brai.—Do. Avis.—F. M. Audet. Claret! Claret!—Gingras et Langlois. Ligne du Saguenay.—A. Galouzy. Marchandises de goût.—Fyfe & Garneau.

BULLETIN COMMERCIAL.

Le montant perçu à la Douane de Québec, le 15 du courant est de \$2,119.91.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 16 Juin 1877, 11 heures P. M. On 5 Echange Sterling, 88 Greenbacks, 94 a E. C. BARROW, Courtier, No 17, Rue Beaud, Québec.

IMPORTATIONS.

16 Juin.—Par le SS Scott, Davidson de Picton, etc.—29 caisses de saumons à Verrot, Stewart et cie. 147 do à A Fraser et cie. 2 do à H. Montreuil. 1 do à Jos Lepage. 3 do à W. Russell. 1 do au lieutenant gouverneur Letellier. 1 do à Audet et Robitaille. 1 do au Dr H. Larue. 1 do à L. Tatu. 1 do à B. H. Lemoine. 1 do à P. Henchey. 1 baril de bonards à J. U. Gregory. 7 barils de morue verte à Vézina et Bédard. 5 do à Leclerc et Letellier. 36 quarts de patates à D. Bisson. 1 caisse de chaussures à G. Brosso.

PAR LE GRAND-TRONC.

15 Juin.—2 ballots de marchandises, 1 caisse de coton à P. Garneau et Frère. 2 caisses de marchandises à F. O. Valland. 4 caisses de Jos Hamel et Frères. 1 caisse à Vézina et Bédard. 25 sacs de café à Whitehead et Turner. 10 caisses de verrerie à N. E. Robitaille.

PAR LE VAPEUR DE MONTREAL.

15 Juin - Par le vapeur Montreal, Nelson, de Montreal - 3 barils de verres à Renaud et cie. 10 barils à J H Shee.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD.

Goëlette Mary Anne, 1 Marshal, A Bouillon, Rimouski, bois. - Hermine, L Bouillon, Rimouski, bois. - Marie Précieuse, L Lizotte, St Roch, - jattes et quarts vidés.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS.

Goëlette Anné, X Martel, Ste Croix, - cocoré. - Marie Prudentine, E Roy, Baie St Paul, - œufs et bois. - Marie Sophie, H Simard, Baie St Paul, - œufs et bois. 6 bateaux avec bois, foin et cocoré.

Marées hautes à Québec, 1877.

Table with columns: Junin, Matin, Soir, N. M. listing tide times for various days.

Guide des Voyageurs.

LIGNE ALLAN.

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à neuf heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la maille.

QUÉBEC ET MONTREAL.

Le vapeur Montreal, capt. Nelson, laisse Québec pour Montreal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

SAGUENAY.

Le vapeur St. Lawrence capt. Lecours, part tous les mardis et vendredis à 7.30 A. M., pour Chicoutimi, arrêtant à la Baie St. Paul, les Éboulements, la Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et la Baie des Ha! Ha!

CHEMIN DE FER DU NORD.

Le train pour le Pont Rouge, laisse Québec à 5.45 heures P. M., et laisse le Pont Rouge pour Québec à 7.00 P. M., le même jour.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

Pour les passagers devant prendre les trains du Sud.

STATIONS DE LÉVIS.

La maille arrive de l'Ouest à sept h., un quart du matin. Celle de la Rivière-du-Loup arrive à 6 h., un quart du soir. A sept h., un quart du soir arrive le train mixte de Richmond, et à 9 h., un quart du soir, l'Express Intercolonial de Halifax.

DE QUÉBEC À LÉVIS.

Les vapeurs North et South traversent toutes les dix minutes du jour, depuis 5 heures du matin jusqu'à minuit, et après minuit quand le service l'exige.

KAMOURASKA.

Le vapeur Clyde, capt. Bernier, quitte le quai St. André, tous les mercredis et samedis à 7.30 heures A. M., pour Kamouraska, arrêtant à l'Islet, St. Jean Port Joli et St. Denis.

BERTHIER, GROSSE-ISLE ET ST. THOMAS.

Le Montagny part de Québec tous les mardis et samedis à midi, et tous les jeudis à 4 heures P. M., pour Berthier, Grosse-Isle et St. Thomas.

ST. LAURENT, ST. JEAN ET ST. MICHEL.

L'Express laisse Québec tous les jours à 4 h. P. M., pour St. Laurent, St. Jean et St. Michel.

ILE D'ORLÉANS.

Le Mail of Orleans, capt. Penny, Part du bout de l'Île, Part de Québec, 4.00 A. M. 5.00 A. M. 8.00 A. M. 11.30 A. M. 2.30 P. M. 4.30 P. M. 5.30 P. M. 7.00 P. M.

DIMANCHES.

Part du bout de l'Île, Part de Québec, 11.30 A. M. 1.30 P. M. 6.00 P. M. 7.00 P. M.

ST. ANNE DE BEAUPRÉ À QUÉBEC.

Le Tiger, capt. Blouin, laisse Québec tous les samedis et mardis, pour Ste. Anne, Château-Richer, Ste. Famille, St. François et Grande Rivière, et revient tous les lundis et vendredis. L'heure du départ est réglée par la marée.

ST. ROMUALD.

Le James, capitaine Dion, laisse St. Romuald à huit heures de nuit, tous les matins, et repart de Québec à onze heures de nuit. Le deuxième voyage : part de St. Romuald à 1 heure de nuit P. M., et part de Québec à 5 heures du soir.

ST. NICOLAS.

L'Eugénie laisse Québec à 4 heures P. M tous les jours, pour St. Nicolas et Cap Rouge.

GRONDINES.

L'Étoile, capt. Piquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon, à Deschambault et à Lotbinière. L'heure est réglée par la marée.

ST. JEAN DESCHAILLONS.

Le Bienvenu, capt. Frenette, part de St. Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, et

remonte le lendemain, arrêtant à Ste. Emmélie, Fortneuf, Cap Santé et Pointe-aux-Trembles. Heure réglée par la marée.

ST. ANTOINE.

Le St. Antoine, capt. Bergeron, part de St. Antoine et de la Pointe-aux-Trembles tous les lundis et vendredis, suivant la marée, et remonte le lendemain.

STE. CROIX.

Le vapeur Ste. Croix, capt. Rosa, part de Ste. Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain. Il arrête à l'église St. Antoine et à la Pointe-aux-Pins de St. Nicolas. Heure réglée par la marée.



Coin des Rues Notre-Dame et Saint-Vincent.

VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE.

MONTREAL.

C'est le seul Hôtel de la Ville tenu sur les plans Européens et Américains.

L'Hôtel peut recevoir deux cents personnes.

Plan Américain. Chambre et Pension, \$1.50 par jour. Plan Européen, \$1.00 par jour pour une Chambre élégamment fournie.

L'Omniabus de l'Hôtel se trouve à l'arrivée de tous les Trains de Chemins de Fer.

P. S.—Il est bon de noter qu'il ne s'agit pas précisément ici de l'ancien Hôtel Richelieu; c'est-à-dire que ce dernier a été fondu, pour ainsi dire dans un bien plus vaste hôtel, agrandi de plusieurs bâtiments adjacents à l'ancien hôtel, et que le propriétaire a acheté dans ce but. L'hôtel, en un mot, est neuf, nouvellement ouvert et CANADIEN.

L. B. DUROCHER,

Propriétaire.

Québec, 16 Juin 1877. 263

Perdu.

MERCREDI dernier sur la rue St. Jean, vis-à-vis l'Église St. Jean, un PORTE-MONNAIE contenant quelques billets de banque, pièces de monnaie et autres objets.

La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre à M. Roy, Église St. Jean. Québec, 16 Juin 1877. 264



CHEMIN DE FER

—DE—

Levis à Kennebec.

Voyage de plaisir

ST. ANSELME,

DIMANCHE, LE 17 DE JUIN

Et tous les dimanches suivants, les chars laisseront Lévis à 1.30 HEURES P. M., et partiront de St. Anselme pour retourner à 6 HEURES P. M. Prix du passage aller et retour 50 CENTS. Québec, 16 Juin 1877. 265

Huile de Petrole No. 1

—A—

20 cents le gallon.

CETTE HUILE EST BLANCHE extra raffinée et supérieure à toute autre huile vendue en Canada

Marque SILVER STAR, New-York Standard White.

A vendre par F. O. VALLERAND, No. 92, Côte Lamontagne et No. 33, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 19 Mars 1877. 262

Avis Public

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ QUE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec,

AURA LIEU LUNDI, LE 18 COURANT, A SON BUREAU, HAUT VILLE, A 7 HEURES P. M.

F. R. A. VEZINA, Sec. Trés. Québec, 15 Juin 1877.—2f. 262

AVIS.

L'assemblée générale annuelle de la Société des bateaux à vapeur de DESCHAMBAULT ET LOTBINIÈRE, aura lieu à Québec, à bord du vapeur "ÉTOILE", SAMEDI, le 23 courant, à 10 hrs. A. M., pour l'élection des directeurs et la transaction des affaires en général.

F. M. AUDET, Sec. Trés. Québec, 14 Juin 1877.—4f. 260

AVIS

M. L. JOBIN, Sculpteur, sait à savoir aux MM. du clergé et les Communautés religieuses qu'il fera sur commande Antel, Statues et ornements à prix modérés et qu'il ira sur demande à la campagne réparer et peindre en décor les statues d'Églises, etc.

L. JOBIN, No. 85, Rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, Québec, 7 Mai 1877. 5 mai-76-c. 993

AVIS PUBLIC.

DIRECTORY DE BENNETT DE QUÉBEC.

Prêt le 26 Juin 1877.

PRIX : \$2.50.

Ce guide, Directory, contiendra, outre les noms par ordre alphabétique, les renseignements complets sur les rues et les diverses indications de Québec, St. Sauveur et Lévis, un guide alphabétique de 65 villages, formant en tout un volume de 497 pages, orné de la nouvelle carte de Québec spécialement gravé pour cet ouvrage.

Le Directory avec toutes ces améliorations sera prêt quelques jours plus tard qu'il devait l'être, par suite du long travail qu'a exigé la compilation d'un aussi vaste ouvrage, 497 pages, ce qui fait que le volume possède 200 pages de plus que tous ceux qui ont été publiés dans cette ville, et qu'il contient au delà de 16,000 noms.

Toutes les informations que j'ai recueillies pour rendre cet ouvrage le plus utile possible, ont exigé de grands frais de ma part, et j'engage respectueusement tous ceux qui n'ont pas encore souscrit à venir examiner cette merveille de bon marché. Je profite en même temps de l'occasion pour offrir mes remerciements au public pour l'immense encouragement qu'a déjà reçu mon directory.

P. O. Boite 87, Québec, E. C. BENNETT, Seul Propriétaire, 91, Côte Lamontagne. Québec, 13 Juin 1877. 258

CLARET ! CLARET !

500 CAISSES DE CLARET DES CELEBRES MAISONS CRUZE & FILS, FIERRES, BARTON & GUESTIER, DUGLOS PERRES.

—CONSISTANT EN—

MEDOC FLOIRAC, ST. JULIEN, MARGAUX, BATAILLY, POULET CANET, LEDVILLE, CHATEAU MARGAUX, CHATEAU LAPITTE, CHATEAU LAGRAVADE.

300 caisses de Sauternes des mêmes maisons, consistant en : Sauternes, Haut Barsac, Haut Sauterne, Sauterne en futs, Chabli Barsac, St. Julien et St. Emilion.

Ces vins ayant été achetés avant les nouveaux droits : nous pourrions les vendre à des prix très modérés.

GINGRAS & LANGLOIS,

Rue du Palais, No. 54. Québec, 13 Juin 1877. 259

Jambons de Cincinnati.

JAMBONS préparés au sucre "en coton" de Davis.

JAMBONS préparés au sucre, célèbre marque "Diamond."

EPAULES préparés au sucre "en coton" de Windsor, Ont.

JAMBONS CANADIENS, 1er choix.

—AUSSI CONSTANTMENT EN MAÏS—

BEURRE 1er CHOIX, FROMAGE 1er CHOIX, SUCRE D'ÉRABLE, LARD EN QUART, ETC., ETC.

A vendre par JOS. LACHANCE & CIE., Nos. 11 & 13, Marché Finlay, B. V. Québec, 5 Juin 1877—lan. 27 avril. 224

JEUX DE CROQUETS.

NOUS venons de recevoir une grande variété de jeux de Croquets que nous offrons en vente à très bas prix.

JOSEPH HAMEL & FRERES, En gros et en détail, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58.

Valises pour Dames et Messieurs.

SACS DE VOYAGES, PORTEMANTEAUX, Valises en Zinc (Saratogo), Nos. 1, 2 et 3.

" en Cuir, do Saes de voyages en maroquin, 1re qualité.

" en toile, Portemanteaux en tapis, etc., etc., etc.

—AUSSI—

Grandes valises en toile cirée et en cuir. En gros et en détail

chez J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FOT, 58. Québec, 4 Juin 1877. 261

OMNIBUS.

LE STAGE DE M. DROLET pour le Cap Rouge partira tous les dimanches, à partir de dimanche prochain, à 8 HEURES DU MATIN, de la barrière Ste. Foye, et à 1 HEURE P. M., de la même barrière, et partira à 6 HEURES P. M., du Cap Rouge pour revenir.

Qu Québec, 12 Juin 1877—2s. 257

Fraises ! Fraises

UN PETIT LOT DE FRAISES NOUVELLES, en petit panier d'une pinte, à vendre au magasin de

GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais. Québec, 30 Mai 1877. 252

Reduction sur Vins.

DEMISS JEANNES, CONTENANT 5 GAL LONS, VIN BLANC (SHERRY) très-pâle et très sec pour la modique somme de \$7.00.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais. Québec, 28 Mars 1877 208

A Preter.

\$30,000 SUR PROPRIÉTÉS DE VILLES OU DE LA CAMPAGNE.

S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec. Tré Société de Construction Per- manente de Québec. Québec, 28 Juillet 1876. 64

A vendre à très-bas prix.

LOT DE TUYAUX DE CHAUDIERES, de 9 à 18 pouces de diamètre, et de 16 à 20 pieds de long, pouvant servir de cheminée pour maisons, moulins ou manufactures.

S'adresser à ANT. ROUSSEAU, Jn., Ingénieur mécanicien, Rue St. Charles, No. 36. Québec, 18 Mai 1877.—3m. 239

VENTE A BON MARCHÉ

—DE—

MARCHANDISES

—DE—

GOUT

—POUR—

Un mois seulement.

NOUS avons un grand assortiment de MARCHANDISES DE FANTAISIE que nous vendrons à une réduction de VINGT-CINQ POUR CENT sur les prix réguliers.

(La valeur d'une piastre pour soixante-quinze cents.)

Les Marchandises sont dans un ordre parfait, et la plupart sont d'importation récente.

Les prix sont marqués en chiffres distincts, 25 pour cent d'escompte sur tous les achats au comptant.

Fyfe & Garneau,

22, RUE DE LA FABRIQUE. Québec, 7 Juin 1877 150

Grande Excursion

—AU—

PONT ROUGE!

—Par la ligne du—

CHEMIN DE FER DU NORD

Sous le patronage des Sociétés St. Jean-Baptiste de Québec et de St. Sauveur,

DIMANCHE,

LE 17 DE JUIN.

Comme le mauvais temps a empêché un grand nombre de personnes de prendre part à l'excursion de dimanche dernier, la Société St. Jean Baptiste de Québec, unie à la Société St. Jean Baptiste de St. Sauveur fera, DIMANCHE PROCHAIN, une nouvelle excursion au Pont Rouge.

Les organisateurs ont fait tous leurs efforts pour rendre cette nouvelle excursion des plus agréables de la saison.

Il y aura à Ste. Jeanne, une table de rafraîchissements pour la commodité des excursionnistes, et il est entendu qu'il n'y aura pas de boissons enivrantes.

La Société St. Jean-Baptiste s'est assurée le service de deux bons corps de musique.

Les prix du passage aller et retour sont de UNE PIASTRE dans les chars réservés et de CINQUANTE CENTINS dans les chars non réservés.

Pour les chars réservés, on devra se procurer les billets au bureau de la Compagnie, au Palais.

Il n'y a que cent vingt places disponibles dans ces derniers chars.

Les autres billets de passage seront en vente chez M. O. Desjardins et au bureau de la Compagnie au Palais.

Il y aura deux convois qui partiront du dépôt au Palais, le premier à une heure précise et le second à une heure et demie, pour se rendre immédiatement à Ste. Jeanne.

En revenant les trains partiront de Ste. Jeanne, le premier à 7 heures, et le second à 7 heures et demie précises, arrêtant à St. Sauveur et au Palais.

J. TESSIER, Commissaire Ordonnateur, Société St. Jean-Baptiste de Québec. H. J. B. CHOUAIRD, Secrétaire Archiviste, Société St. Jean-Baptiste de Québec, Québec, 15 Juin 1877—2f. 261

Avis special aux Boulangers.

Le soussigné offre en vente un PETRIN MECANIQUE, qu'il donnera à l'essai aux boulangers qui désiraient en faire l'acquisition.

Prix du Pétrin..... \$60. ANTOINE ROUSSEAU, Jn., Ingénieur mécanicien, No. 36, rue St. Charles. Québec, 18 Mai 1877—1m. 240

Nouvellement Reçu!

UN APPROVISIONNEMENT de la célèbre EAU MINÉRALE de la SOURCE DE ST. LÉON.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais. Québec, 9 Mai 1877. 232

ATTENTION!!

Grand Sacrifice

—DE—

LIBRAIRIE

Le soussigné ayant fait l'acquisition des FONDS DE BANQUEROUTE

—DE—

LIBRAIRIE,

—DE—

F. X. GARANT, failli, et EUGENE GARANT, failli,

Vendra à vente privée à grands sacrifices la balance de ces deux Stocks, au moins 75 PAR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

Avis à messieurs les membres du clergé qui désirent se procurer des ouvrages de BIBLOGIE ou désirent monter une bibliothèque privée ou bibliothèque de Paroisse.

La balance des marchandises a été transportée au magasin de Messieurs Dery, St. Laurent & Cie., No. 26, St. Paul, BATISSES RENAUD.

LE TOUT SANS RÉSERVE. I. P. DERY, Libraire. Québec, 23 Mai 1877. 229

ATTENTION ! ATTENTION !!

BEAU, SOLIDE ET SURTOUT

A BON MARCHÉ !

Meubles de toutes Sortes,

Au nouvel Etablissement de la Rue St. Paul, BLOCK RENAUD, No. 28.

DEPOT DE LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE STE. JEANNE DE NEUVILLE;

Offerts à la compétition publique à des prix très-réduits.

Un escompte libéral est offert aux marchands de la campagne.

P. L. MARCOTTE,

Agent. Québec, 11 Mai 1877.—lan. 234

J. & W. REID, PEINTURE ELASTIQUE,

—NO. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

CETTE PEINTURE est bien supérieure à aucune autre et coûte bien MEILLEUR MARCHÉ que tout autre. Elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque par qui que ce soit; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise.

Nous pouvons la recommander pour les constructions en pierres brutes et en briques, parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer dans les murs. Elle n'a pas d'égal pour les toits de granges, hangars, remises, clôtures, etc., etc.

Nous pouvons certifier que quinze gallons de cette PEINTURE couvriront une plus grande étendue qu'un quart de goudron. Un seul gallon couvre 150 pieds.

N'oubliez pas de demander la PEINTURE ELASTIQUE.

Des certificats des personnes qui s'en sont servi peuvent être vus à nos bureaux.

En vente par les fabricants, DERY, ST. LAURENT & CIE., Encanteurs et marchands à commission, (Block Renaud.) No. 26, rue St. Paul, Québec, 28 Mai 1877—3m. 250

IMPORTATEUR ET MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encr.

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

J. & W. REID. Québec, 6 Octobre 1876. 927

Maison à vendre.

Une maison à deux étages, bien finie, avec grange et jardin y attaché, dans le village de la jeune Lorette, formant le coin de la route Valcartier. Le poste est des meilleurs pour un magasin de campagne.

—AUSSI—

Un lot de terre de 16 acres, dans les environs, propre au pacage du

Nouvelles MARCHANDISES

—DE— PRINTEMPS ET D'ETE.

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

INFORMENT respectueusement leurs nombreux... J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

DEPARTEMENT DES DAMES.

- Etouffes à Manteaux [matelassé], Etouffes à Robes [grande variété], Soies de couleur nouvelles [en patrons], Alpaca noir et de couleur, Mérinos français [de couleur], Coton, Etouffes de Dentil [grande variété], Crêpe etc., etc., etc., Gants en soie et en fil, Cravates, Echarpes, Rubans, Plumes, Fleurs, Corssets français, Chapeaux de feutre pour Dames, Chapeaux de paille, Poignets et Gols en toile etc., Capots en Tweed imperméables [Ulsters] pour Dames.

JOS. HAMEL & FRERES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS :

- Draps, Casimirs, Serges, Tweeds Anglais et Ecosais, Tweeds Canadiens, Draps de fantaisie pour habits, Patrons de veste, Draps en couleur pour pardessus, Flanelle pour chemises, Toile blanche et en couleurs pour chemises, Frocs et caleçons en laine, Frocs et caleçons mérinos, Chemises blanches, Chemises de couleur [avec collets], Poignets en toile, Gants de Kid [Alexandre], Chapeaux de Satin, Chapeaux de Feutres, Chapeaux de Paille, Cravates, Mouchoirs de soie, Habits en tweed, Pantalons et Vestes, Pardessus de printemps, Ulster, [capots en Tweed imperméables], Capots de caoutchouc, etc., etc. Deux Tailleurs très-expérimentés sont attachés à ce Département et toutes commandes pour Habillements seront exécutées avec le plus grand soin le plus promptement possible. Nous aurons toujours en mains les Cartes de Modes les plus nouvelles et les plus récentes d'Europe et des Etats-Unis.

JOS. HAMEL & FRERES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

Tapis, Rideaux, Prelarts.

- Tapis Bruxelles, Tapis Tapissierie, Tapis de Velours, Tapis Ecosais, Tapis Feutre, Tapis Manille, Tapis Escaliers, Tapis Canadiens [tout de Laine], Tapis Américain [Union], Toiles cirées anglaises, Nattes en moutons, Nattes en velours, Nattes en Tapissierie, Nattes en Coco, Toile grise pour couvertures de tapis, Toile [à la verge], Toile à Escaliers, Damas de Soie, Damas de Laine, Rideaux de Point, Point pour Rideaux [à la verge], Corniches en cuivre, Hepps pour Rideaux, Franges pour Rideaux, Glants pour Rideaux, Tapissierie, etc., etc., etc. —AUSSI— Pôles en cuivre de 12 pieds avec anneaux. Un ouvrier expérimenté est attaché à l'établissement pour coudre, poser les Tapis, Rideaux, Corniches, etc., etc., etc.

JOS. HAMEL & FRERES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

COTON JAUNE

- 1000 Verges Coton Jaune 5 c. 2000 do do 6 1500 do do 7 2000 do do 8 3000 do do 9 2500 do do 10

SHIRTING (Horrockses)

- 1000 Verges Shirting 11 c. 1500 do do 12 1000 do do 13 2000 do do 14 1000 do do 15 500 do do 16 500 do do 17 500 do do 18

COTON BLANC (Shirting Américain)

- 4000 Verges de Shirting Américain de 5 à 12 c. Toile, Nappes, Serviettes, Bonneteries, Toile à Drap, Coton à Drap, Nécessaires de Toilettes, etc., etc., etc. —AUSSI— Couvertures de Laine, Etouffes à Soutanes, Sacs de voyages, Ornaments d'Eglises, Parapluies, Encens, Cannes, Galons et Glants d'or.

Qu'un seul prix ESCOMPTE AU COMPTANT

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

Québec, 18 Mai 1877.

AVIS. — Les remèdes populaire suivants qui portent le nom de DEVINS & BOLTON seulement seront garantis à l'acheteur. On peut s'en procurer en les demandant chez les Pharmaciens et Epiciers.

"Cough Specific." (Préparé par DEVINS & BOLTON, MONTREAL.) Guérira certainement les Rhumes, Toux, Asthmes et Coqueluches des enfants, quand tout autre remède a failli. Ce fait peut être certifié par de nombreux citoyens.

CELEBRE CORDIAL CARMINATIF La recette d'un uccécin Eminent de la ville Pour la dentition des enfants, perte de sommeil, dysenterie, colique, convulsions, etc. Mère, ça vous épargnera plus d'une nuit sans sommeil et vous l'administrerez avec succès.

PASTILLES A VERSIDE DEVINS Sont certainement le remède le plus efficace qui soit connu pour la destruction des Vers chez les enfants ou adultes. On en enverra une BOTTE par la maille en recevant 25 cents en timbres de poste.

Huile de Foie de More et D'Hypophosphite de Chaux Préparé par DEVINS & BOLTON, Montréal. Consistance de crème agréable au goût et peut être supporté par l'estomac le plus délicat. Prix : 50 cts. et \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR PARISIEN DE LUDY. Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent. Prix : 50 cts. la bouteille. 6 bouteilles pour \$2.50.

A vendre à Québec chez Ed. Giroux et Frère, John E. Burke, W. E. Brunet et J. J. Veldou. Toutes commandes en gros pour ces remèdes populaires doivent être adressées chez

Devins & Bolton ; Evans, Mercer & Cie ; Kerry, Watson & Cie, Lyman, Clare & Cie., W. & D. Yuile, Pharmacien. Qué. 1877. 172

TEMOIGNAGE DES MEDECINS EN FAVEUR DU

Vin de Quinine Devins & Bolton.

Nous avons soumis notre préparation aux médecins soussignés, qui l'ont examinée avec soin. L'ont prescrite et maintenant nous font l'honneur de nous prêter leurs noms approuvant et recommandant fortement le VIN DE QUININE de DEVINS & BOLTON, dans tous les cas où ce tonique peut être employé. Docteurs Trudel, Peltier, Rottot, Major, Kollmyer, Painchaud, Brosseau, J. W. Mount, Richard, Ed. Mount, Robillard, Perrigo, Leprohon Alloway, Coderre, Beaudry, L. A. E. Desjardins, Thompson, Turgeon, Duhamel, Plante, Dagenais, Desmarceau, Webb. Le Vin de Quinine de Devins & Bolton doit être administré aux enfants délicats, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

PRÉCATION.—Assurez-vous que vous n'achetez aucun autre vin que le Vin de Quinine de Devins & Bolton. A vendre chez tous les pharmaciens et épiciers Agence chez John Ross & Cie., épiciers et gros, Ed. Giroux & Frère, John E. Burke, et J. Veldou pharmaciens. Québec, 2 Février 1877. 173

CERTIFICATS :

Ancienne-Lorette, 22 Mars 1875. L. N. Allaire & Cie., 111, Rue St. Pierre, Québec. Ayant une machine à coudre Singer, No. 2, en usage depuis deux (2) ans, je puis la recommander comme une machine à coudre supérieure pour ouvrage de tailleur et de cordonnier. Votre obéissant serviteur F. BEAUPRÉ.

L. N. Allaire & Cie., 111, Rue St. Pierre, Québec, Février 1875. La machine à coudre achetée de vous est une des meilleures qui peuvent être faites. Elle a été en usage constant pendant dix (10) mois, et je l'ai trouvée telle que vous l'avez recommandée. Elle est simple et pas difficile à se dé ranger. Son ouvrage est parfait. Votre etc., JOSEPH HALLÉ.

Québec, Février 1875. L. N. Allaire & Cie., 111, Rue St. Pierre, Québec. C'est avec plaisir et satisfaction que je vous envoie mon certificat en faveur de la machine à coudre que j'ai achetée chez vous. Je suis très-certain que c'est la meilleure machine en usage. F. X. DROUIN, Avocat.

A vendre par N. A. LLAIRE & Cie., 111, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec. Québec, 23 Mars 1877. 927

MUSIQUE ! ROMANCES NOUVELLES !!

- Pauvres Amoureux..... 50 cts. Célébrons le beigneur..... 50 " Pour endormir l'enfant..... 60 " Rose, souviens-toi !..... 60 " Le Rossignol..... 65 " Naples..... 75 " Dites-lui que je l'aime..... 50 " Ophélie-Valse..... 1.00 " Il est parti !..... 40 " Valse des Feuilles..... 65 " Pauvre France !..... 50 " Ce que j'aime..... 40 " Ça fait peur aux oiseaux..... 60 " Le jour où Sylvain m'a parlé..... 60 " O Souvenir..... 65 " Premier amour..... 60 " Désillusion..... 40 " Un grand assortiment de ces Chansons Nouvelles dernièrement reçues et à vendre par R. MORGAN, 28, rue La Fabrique Québec, 18 Mai 1877. 627

THIS PAPER IS ON FILE WITH Where Advertising Contracts can be made

L. BROUSSEAU, Imprimeur et Editeur Propriétaire

—DU— "COURRIER D CANADA." " QUEBEC.

No. 9, Rue Buade, Haute-Ville.

IMPORTATEUR DE CIRE, CIERGE, ETC.

—ET— Fournisseurs des Fabriques,

Impressions de toutes Especies, tel que :

- TETES DE COMPTES, MÉMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHÈQUES, et BILLETS, PLACARDS, AFFICHES, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTE DE PRIX, MONOGRAMMES, CARTES D'AFFAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

—000— On exécutera pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION.

- 000— Pour Notaires : BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRET APRES, JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

- 000— Pour Huissiers : BLANCS DE PROCES-VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS, ETC., ETC., ETC.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute l'attention et seront exécutés sans délai.

COMPAGNIE D'ASSURANCE 'STADACONA'

Contre le Feu et sur la Vie

INCORPORÉE LE 26 MAI 1874. Capital Autorisé \$5,000,000. Dépôt du Gouvernement \$100,000.

BUREAU A PRINCIPAL : 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC.

BUREAU DES DIRECTEURS :

- Président.—J. B. RENAUD, Ecr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Hon. E. CHIMIC, Président de la Banque Nationale. G. TETU, Directeur de la Banque Nationale. JAMES G. ROSS, Ecr., Président de la Banque de Québec. P. E. CASGRAIN, Ecr., M. P. JOHN ROSS, Ecr., Président de la Banque Stadacona. ALEX. LEMOINE, Ecr., Sec.-Trés. de la Maison de la Trinité de Québec. JOHN LAIRD, Ecr. Grant.—G. G. PYKE, Inspecteur pour la Puissance.—E. HOBY O'BRIEN, Secrétaire.—CRAWFORD LINDSAY.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Québec, 10 Janvier 1876. 929

Bazar

En faveur de l'Asile du Bon Pasteur, sous le patronage de Son Excellence l'Honorable Luc Letellier de St. Just, Lieutenant-Gouverneur.

UN bazar pour le soutien de cette institution, aura lieu dans le cours du mois de SEPTEMBRE PROCHAIN, à la salle du nouveau marché. Les personnes charitables sont invitées à l'honneur de leur visite. Les tables seront tenues par les Dames dont les noms suivent : Madame Owen Murphy, Madame F. Goubeau, F. E. Roy, S. J. Bennett, S. Lesage, F. Carbury, J. G. Bosse, E.C.E. Gauthier, Mademoiselle Meilleur, Mary-Bella Patton, Chauveau, Flore Roy, Scraphine Roy. Mesdames Baillargeon, O. Robitaille, Pentland et F. X. Langevin présideront à la table des rafraichissements. Québec, 21 Mars 1877. 320

TAPISSERIE!

25 BALLOTS DE TAPISSERIES, des Patrons les plus nouveaux, venant d'être reçus à la Librairie de I. P. Dery, pour être vendus, à une bien légère avance, soit au ballot ou au détail. TAPISSERIE pour SALONS, SALLIES, CORRIDORS, Etc., Etc., avec bordures pour appareiller, les prix variant, de 6 c. la pièce en montant! —AUSSI— En mains la Nouvelle Carte Géographique de la Puissance, en Français, et la Carte de la Province de Québec en Anglais, nouvelle édition. Toujours en mains la Serie des Livres de Lecture (MONTPETIT). EXPLICATION DU CATECHISME par l'ABBE KINET. (Edition cartonnée.) UNE FLEUR DU CARMEL, la première CARMELETTE CANADIENNE, MARIE-LUCIE-BERMINTE FREMONT, (par le REVD. PERE ANTOINE BRAUN), ornée de deux Photographies. LES EVENEMENTS DE 1837-38, (par L. N. CARRIER.) UN VOYAGE EN YATCH, (par LORD DUFF-FERIN), ornée du portrait de SON EXCELLENCE et de plusieurs gravures. Encore un nouveau supplément du célèbre ENCHER MAGIQUE INEPUISABLE, L'APRES, ENVELOPPES, LIVRES DE PRIERES, et pour ECOLES, FOURNITURES DE BUREAUX et ECOLES, LIVRES pour comptables-REGISTRES, etc., etc., en grande quantité, à des prix les plus modestes. I. P. DERY, Libraire, Québec, 26 Mars 1877. 944

Terre a Vendre.

UNE Magnifique Terre située en la paroisse de Beaumont, Comté de Bellechasse, de 33 arpents de profondeur plus ou moins, sur 6 arpents de largeur, avec une magnifique maison, une grange et dépendance, à des conditions libérales. S'adresser à LOUIS TURGEON, Maître Charretier, Rue St. Gabriel, No. 19532 Québec, 9 Mars 1877.—3m

Mis à l'épreuve depuis 20 ans.

Cire de Gibson, Remède sur et efficace pour les Cors

La meilleure emplatre connue pour les Calus L'onguent le plus doux, le plus abstersif et le plus curatif de nos jours, pour les plaies, les crevasses aux mains, les clous, panaris, brûlures et engelures. C'est un remède d'une grande valeur pour apaiser les douleurs; c'est aussi un composé hautement estimé pour les plaies des chevaux. Quant aux cors, l'application de cette cire est des plus douces comme effet; elle fait promptement disparaître la douleur et dessèche le cor, dans une période de jours proportionnés en temps depuis lequel il existe. Preuve Evidente de A. B. FOSTER, Ex-Sénateur, Waterloo. Connaissant la valeur de la CIRE DE GIBSON, comme remède sûr et efficace pour les cors, je puis le recommander comme étant le plus digne de confiance. Je suis persuadé que personne ne se servira de ce composé sans en éprouver un grand soulagement. Hon. A. B. FOSTER, De M. McBEAN, marchand de bois, Montréal. M'étant accidentellement broyé le doigt entre deux pièces de bois, je ne puis fermer l'œil pendant deux nuits, tant ma douleur était grande. Je me servis alors de la CIRE DE GIBSON, et aussitôt la douleur cessa et je dormis la nuit suivante. Cet incomparable onguent avait épuré ma plaie en quelques minutes à mon extrême satisfaction. ARCH. McBEAN, PRIX : 25 cents la boîte. En vente, en gros et en détail, par tous les pharmaciens et débitants de médecines de la Puissance. JOHN LEWIS & CIE., Quartier Victoria, Montréal. Québec, 19 Juillet 1876.—1an 59

Conditions

—000— Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes. RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec

Tarif des Annonces

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous 50 cents Pour chaque insertions subséquentes 12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes. RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec

Conditions

—000— Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes. RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec

Conditions

—000— Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes. RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec

Conditions

—000— Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes. RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec

Conditions

—000— Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes. RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec